

Accompagnement collectif sur « Affiner et communiquer son projet culturel »

Depuis plusieurs années, le secteur associatif se **professionnalise** largement : développement du salariat, intervention sur des secteurs d'activités très larges, contraintes économiques, concurrence, développement financier. Toutes ces notions font aujourd'hui partie intégrante du quotidien des **dirigeants associatifs**.

Si l'enthousiasme, l'imagination et l'**énergie** sont nécessaires, indispensables même pour concevoir, conduire un projet culturel, ces qualités ne sont pas suffisantes. Cela est vrai tout particulièrement pour les projets culturels qui requièrent des **savoirs** et des **techniques** bien particulières. Pour voir les projets aboutir dans les meilleures **conditions** possibles, les **difficultés** à surmonter ne peuvent être ignorées, qu'elles soient artistiques, culturelles, administratives, techniques ou financières.

Avant de se lancer, il est notamment important de connaître le **territoire** sur lequel s'ancre le projet, le positionnement des différents **acteurs institutionnels** ou opérationnels et les démarches qu'impliquent sa mise en oeuvre. Tout ceci pour éviter les possibles désagréments liés à une mauvaise gestion en amont. Ce **travail administratif** peut être plus ou moins important selon les objectifs et les choix de gestion, mais il est incontournable et ne doit pas être négligé.

De même la **stratégie de communication** est essentielle tant auprès des professionnels, que des publics impliqués. Et cela quelle que soit la taille ou l'ambition du projet envisagé ! C'est en amont que ces **stratégies** se définissent, se construisent dans un univers aujourd'hui très concurrentiel et où **intérêt général**, bénévolat et **modèle économique** se conjuguent au quotidien.

L'**Institut Culturel Basque**, en tant qu'interlocuteur clé du territoire et véritable centre de ressources, est souvent sollicité par les associations lorsque ces dernières souhaitent monter un projet culturel et qu'elles s'interrogent sur la méthodologie à mettre en place. L'ICB assure une mission de concertation et de coordination afin que l'offre culturelle soit structurée au mieux des besoins des élus, des acteurs et des publics.

C'est dans ce contexte que l'Institut culturel basque et le DLA des Pyrénées Atlantiques ont décidé de mettre en place un accompagnement sur cette thématique, alternant sessions collectives et individuelles.

Cette action est prise en charge par le D.L.A et l'Institut Culturel Basque et est donc entièrement **gratuite** pour les structures participantes.

Objectifs de l'accompagnement :

Cet accompagnement devra permettre :

1 – Repenser son projet culturel :

Sur la base des projets déjà écrits par les associations participantes, reformuler et adapter son projet :

- Rappel de la présentation générale d'un projet culturel.
- Rappel des étapes du montage de projet et des procédures mettre en place. Identification des principaux écueils rencontrés lors du montage.
- Rappel des conditions de réussite du montage de projet (moyens, méthodologie, évaluation...).
- Identifier les points forts et les axes d'améliorations de son projet culturel en fonction des différents types de projets.
- Décliner son projet en objectifs : généraux, secondaires, opérationnels.
- Adapter son projet aux enjeux territoriaux et à relations partenariales.
- Améliorer l'écriture du projet.
- Connaître les obligations juridiques et les autorisations nécessaires (agrément, licences...)

2– Communiquer sur son projet culturel :

Sur la base des projets, culturels repensés, concevoir une communication au service de son projet culturel

- Comment mieux communiquer son projet culturel ? Sous quelle forme(s) présenter son projet ?
- Bien identifier les cibles : à qui communique-t-on son projet culturel ?
- Identifier les financements possibles (publics et privés) à solliciter en fonction de son nouveau projet.
- Construire une stratégie de communication externe adaptée aux cibles, aux enjeux et aux nécessités propres à chaque structure. Quels outils mettre en place pour sa communication externe?
- Améliorer la communication interne de son projet. Quels outils mettre en place pour faciliter les échanges et la circulation d'information :
 - a. Entre les salariés et les bénévoles
 - b. Envers les adhérents
- Approcher les obligations relatives au droit d'image et au droit d'auteur.

Pré-requis pour l'inscription :

Pour pouvoir participer à cet accompagnement collectif les structures devront si possible :

- **Avoir réfléchi en amont à leur projet**, même s'il n'est pas vraiment défini, une esquisse du projet même non formalisée est malgré tout indispensable pour tirer le meilleur profit de ce travail collectif.

- **Etre en voie de professionnalisation ou professionnaliser**, dit autrement disposer d'un emploi salarié, même à temps partiel, même en emploi aidé. La personne salariée s'engageant à suivre l'accompagnement en totalité

- **Avoir un modèle économique au sein duquel la structuration des recettes présente un total de subventions publiques inférieur à 40% du montant total des recettes**. Des cas particuliers sont possibles et seront étudiés en concertation entre les consultantes et les chargées de mission.

En effet, il est important pour que cet accompagnement soit bénéfique, que les structures participantes aient un projet à affiner et ne s'appuient pas sur un projet virtuel ou trop flou. La professionnalisation de la structure est un gage (nécessaire mais certes pas suffisant) pour la mise en œuvre effective d'un projet culturel durable sur le territoire. Enfin les structures qui savent et peuvent mobiliser des fonds publics importantes disposent en principe des compétences internes pour mener à bien un projet.

Il sera donc demandé aux structures de fournir, lors de leur inscription, leur projet culturel tel qu'il a été formalisé jusqu'à présent.

De plus, pour chaque structure participante, la présence conjointe d'un salarié et d'un bénévole dirigeant sera exigée.

Inscription obligatoire par mail avant le 18 mars 2018 auprès de :

Profession Sport Loisirs – Cathy Fischer – 05 59 14 19 11 – dla@reseau-sport64.fr
Instep Aquitaine – Camille Gatel-Labie – 05 59 30 72 38 – dla64@instep-aquitaine.org

Les places sont limitées (6 à 8 structures) avec 2 personnes participantes par association.

Durée et déroulement :

2 jours en sessions collectives
½ journée par association en travail individuel
1 journée en collectif comprenant un temps de capitalisation / restitution } Soit 3.5 jours par structure inscrite

L'accompagnement collectif permettra de répondre aux **demandes communes**, les demi-journées individuelles seront consacrées à des **problématiques** particulières au champ d'action de votre structure (spectacle vivant, patrimoine, édition, éducation ou autre) ou sur des problématiques plus pointues ou spécifiques (social, droit d'auteur, droit à l'image, intermittence, etc.).

La participation à l'ensemble de l'accompagnement est demandée afin de garantir la cohérence de l'apport théorique et pratique.

Dates :

- le jeudi 29 mars 2018 (journée collective)
- le vendredi 30 mars 2018 au matin (1/2 journée collective)
- le lundi 23 avril 2018 (journée collective)
- 1/2 journée individuelle (voir dates sur bulletin d'inscription ci-après)
- Le mardi 15 mai 2018 (journée collective + bilan)

La date et l'heure du face à face individuel seront fixées avec l'intervenant et le DLA lors de la première journée collective selon les disponibilités de chacun. Cependant nous vous demandons d'ores et déjà de nous indiquer vos disponibilités sur les créneaux présentés sur le bulletin d'inscription.

Horaires : 9h30 – 12h30 / 13h30 – 17h30 (*Horaires indicatifs pouvant être modifiés suite au calendrier définitif fixé lors de la première séance*)

Lieu : dans les locaux de l'Institut Culturel Basque – Château Lota – 64480 Ustaritz

Programme :

SESSION	THEMATIQUES ABORDEES	INTERVENANTE
1ERE DEMI-JOURNEE	<ul style="list-style-type: none">- DEFINITION DU PROJET ET NIVEAUX DE CONCEPTION- IDENTIFICATION DES OBJECTIFS ET DES PUBLICS- POSITIONNEMENT STRATEGIQUE	MIREILLE COURDEAU
2EME DEMI-JOURNEE	<ul style="list-style-type: none">- ORGANISATION PRATIQUE- OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES	MIREILLE COURDEAU
3EME DEMI-JOURNEE	<ul style="list-style-type: none">- LE MODELE ECONOMIQUE- EVALUATION D'UN PROJET	MIREILLE COURDEAU
4EME DEMI-JOURNEE	<ul style="list-style-type: none">- ANALYSE PROJET- COMMUNICATION ECRITE- LES PUBLICS	CARINE PUYO
5EME DEMI-JOURNEE	<ul style="list-style-type: none">- STRATEGIE DE COMMUNICATION	CARINE PUYO
6EME DEMI-JOURNEE	<ul style="list-style-type: none">- LES SOURCES DE FINANCEMENTS- COMMUNICATION INTERNE- DROIT D'AUTEUR DROIT A L'IMAGE- BILAN	CARINE P

Inscription à l'accompagnement collectif sur «Affiner et communiquer son projet culturel »

Avertissement : les informations contenues dans ce document sont réservées au fonctionnement du Dispositif Local d'Accompagnement.

Nom de l'association :	
Adresse :	Secteur d'activité :
CP :	Ville :
Tel :	Mail :
Numéro siret :	
Code APE :	
Nom du participant 1 :	Fonction :
Nom du participant 1 :	Fonction :

Informations relatives à votre structure à fournir :

Date de création de l'association :

I - Activités (merci de bien vouloir lister les activités proposées par votre association) :

II – Les partenaires

Partenaires financiers (lister) :

Partenaires techniques (lister) :

III – Ressources humaines :

Nombre de salariés :

Nombre en CDI : ... (Nombre d'heures/an :....) dont CAE :.... (Nombre d'heures/an :....)
Nombre en CDD : (Nombre d'heures/an :....) dont CAE : (Nombre d'heures/an :....) dont CA :
(Nombre d'heures/an :....)

Convention collective appliquée :

OPCA :

IV : Aspects juridiques et organisationnels

Composition du bureau :

Nom	Fonction
	Président
	Trésorier
	Secrétaire

Nombre de membres du CA ou dirigeants :

Nombre bénévoles réguliers :

Vos disponibilités pour la partie d'accompagnement individualisé :
Indiquer le chiffre 1 pour votre date prioritaire et 2 pour votre second choix.

Temps individuels

Mardi 24 avril 2018 :

9h30 – 12h30 14h – 17h

Mercredi 25 avril 2018 :

9h30 – 12h30 14h – 17h

Jeudi 26 avril 2018 :

9h30 – 12h30 14h – 17h